

questions relatives à la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. Le ministre serait peut-être même disposé à déposer le rapport.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire au juste si son nom figure au tableau des présences de demain, mais je ferai un effort spécial pour vous l'amener.

M. Baldwin: Allez-vous le déposer?

• (10.00 p.m.)

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LA CHAMBRE DES COMMUNES—LE MAINTIEN DE M. L'ORATEUR DANS SES FONCTIONS APRÈS LES ÉLECTIONS—DISCUSSION AVEC LES CHEFS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le mardi 23 mars, comme il est consigné à la page 4512 du hansard, j'ai posé la question suivante:

Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au premier ministre. Pourrait-il songer à discuter avec les chefs des autres partis, ou encore à demander aux leaders des partis à la Chambre de discuter de la possibilité de prendre les mesures appropriées pour qu'après les prochaines élections nous ayons en permanence le même Orateur à la Chambre, soit le gentilhomme distingué qui occupe actuellement le fauteuil?

Et voici ce qui suit dans le hansard:

Des voix: Bravo!

Ce qui veut dire qu'il y a eu des applaudissements. Je me réjouis de voir ici ce soir, pour répondre encore à ma question, le président du Conseil privé (M. MacEachen), en sa capacité de leader du gouvernement à la Chambre. Je ne suis pas étonné que Son Honneur M. l'Orateur ne nous ait pas permis de poursuivre cette question l'autre jour lorsque je l'ai posée au premier ministre (M. Trudeau) et je dirai que ce fait a été signalé par plusieurs publications, notamment dans un éditorial paru dans le *Free Press* de Winnipeg le samedi 3 avril et dont voici un extrait:

Il se peut bien que la proposition, formulée au milieu de la période des questions, ait surpris M. Trudeau. Manifestement, elle mérite une réponse réfléchie.

Plus loin, il poursuit:

Or, M. Knowles a été bien avisé de soulever la question maintenant car si l'étude en est trop longtemps différée elle risque d'être vaine. Plus nous nous approchons des élections générales, plus il est probable que la question sera tranchée, non pas au moyen de consultations sérieuses, mais à la lumière d'événements politiques fâcheux.

A vrai dire, c'est pour cela que je soulève de nouveau la question ce soir et que je souhaite que mon ami, le leader du gouvernement à la Chambre, soit présent (et il l'est), pour y répondre. Je pourrais peut-être lire deux autres phrases de l'éditorial de la *Free Press* de Winnipeg, car elles expriment des avis auxquels nous souscrivons tous:

Depuis trois ans, un Orateur qui n'a pas été élu au Parlement à titre de candidat d'un parti, préside aux délibérations de la Chambre. Jamais dans notre histoire, la présidence n'a joui d'une telle estime.

[M. McGrath¹

C'est parce que nous apprécions tous grandement la façon dont l'Orateur actuel joue son rôle de capitaine que je soulève de nouveau ce point ce soir. Je signale, pour le compte rendu, que l'Orateur dont je parle n'occupe pas le fauteuil en ce moment, celui-ci étant occupé par Votre Honneur, M. l'Orateur suppléant, ce qui nous laisse plus libre de parler en termes élogieux de Son Honneur, l'Orateur de la Chambre des communes.

Selon moi, l'argument de l'éditorial du *Free Press* de Winnipeg se défend bien. Voilà une question que nous ne devrions pas remettre à un mois ou deux avant les prochaines élections. Nous avons un Orateur dont nous sommes tous très fiers, qui dirige la Chambre avec efficacité, avec une impartialité exceptionnelle, et je crois que nous convenons tous à la Chambre qu'il serait très souhaitable que Son Honneur l'Orateur demeure à son poste au cours de la prochaine législature. Il existe plusieurs façons de parvenir à cette fin. J'ai présenté une proposition sous forme de bill d'intérêt public, mais il ne s'agit pas du seul moyen à utiliser, et ce n'est pas de ce bill que je vais parler ce soir. Je veux simplement qu'on promette d'étudier la question. Je ne demande en réalité rien de plus que ce que j'ai demandé au premier ministre le 23 mars, c'est-à-dire, qu'on ne retarde pas les discussions à ce sujet.

J'ai proposé deux niveaux où ces discussions pourraient se dérouler. Le premier ministre (M. Trudeau) peut convoquer les chefs des autres partis pour s'entretenir de la question ou, s'il croit préférable de commencer par demander aux leaders des divers partis à la Chambre de délibérer là-dessus, ceux-ci pourraient répondre à son invitation. Je suis sûr de ne pas trahir la pensée des leaders de ce côté-ci de la Chambre en disant que nous sommes bien prêts à discuter de la question.

Je propose donc la chose ce soir, monsieur l'Orateur, sans préciser la façon de résoudre le problème, mais je demande simplement au leader du gouvernement à la Chambre, espérant bien qu'il le fera, de nous donner l'assurance que des entretiens se tiendront bientôt afin que l'on puisse agir pendant qu'il en est encore temps.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je serai bref car il nous reste peu de temps. Je signalerai d'abord au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) que l'on ne tient pas toujours compte de l'influence de l'Orateur sur l'état d'esprit de la Chambre dans les nombreuses analyses du fonctionnement de la Chambre des communes. C'est néanmoins un fait que, mis à part les autres éléments de la Chambre, le gouvernement et les partis de l'opposition, l'Orateur exerce une influence aussi grande sinon plus grande que celle des autres éléments de notre institution.

J'ai eu le privilège de voir quatre Orateurs occuper ce poste à la Chambre et je crois que chacun d'eux a joué un rôle important au Parlement. Nous pouvons être sûrs que la fonction d'Orateur, en tant qu'institution au Canada, a été bien remplie au fil des ans. La Chambre des communes a pris les mesures voulues pour raffermir l'autorité de l'Orateur, l'une des plus importantes étant d'abolir les appels à la Chambre de ses décisions; de ce fait, le poste d'Orateur a vraiment pris une importance qu'il n'avait pas jusqu'ici.